



*Intéressé-e par un apprentissage dans
une administration
communale ?*

La Ville de Sierre recherche son-sa futur-e

Apprenti(e) informaticien(ne), durée 4 ans

Nous t'offrons un travail varié, avec un encadrement personnalisé et un environnement motivant.

Conditions d'engagement :

- Avoir terminé sa scolarité obligatoire.

Date d'entrée en service :

- 1^{er} août 2024

N'attends plus et envoie ton dossier de candidature complet, notes scolaires comprises, à l'adresse suivante : emploi@sierre.ch